

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

L'INCIDENCE DE LA DÉCISION DU CRTC CONCERNANT LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE

M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Madame le Président, le CRTC a pris une décision relative à la compatibilité des appareils auditifs et elle a décrété que les abonnés au service téléphonique avaient le droit d'acheter leur téléphone à n'importe quel fabricant, sans que les nouveaux téléphones soient munis du même «phonocapteur» que celui des téléphones de la société Bell Canada, qui permet à toutes les personnes ayant un appareil auditif de les utiliser.

• (1410)

La prolifération inévitable de téléphones incompatibles obligera les 200,000 personnes qui portent un appareil auditif d'acheter et de se déplacer avec un coupleur acoustique à piles ayant la forme d'une rondelle de hockey et de le placer entre le combiné téléphonique et leur appareil auditif. La décision du CRTC risque par ailleurs de forcer la société Bell Canada à cesser d'installer des phonocapteurs, qui coûtent un peu plus d'un dollar, dans leurs téléphones pour pouvoir vendre ceux-ci au prix auquel les sociétés qui n'installent pas de phonocapteur vendront leurs téléphones.

Je considère la décision du CRTC comme un coup dur pour les personnes atteintes de surdit  et je trouve qu'elle va   l'encontre des objectifs exposés dans le rapport intitulé «Obstacles», publié en 1981 par le comité spécial, soit de permettre aux handicapés de participer plus facilement aux activités de la société canadienne.

Par ailleurs, les phonocapteurs devraient être considérés   mon sens comme un élément de base du réseau téléphonique et tous les utilisateurs devraient partager les frais pour préserver et accroître le caractère universel du service téléphonique.

Pour ces raisons, j'exhorte le cabinet   songer   revenir sur cette décision.

Mme le Président: A l'ordre.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

ON BL ME LE NOUVEAU PARTI D MOCRATIQUE POUR LA POSITION QU'IL A ADOPT E   PROPOS DU DROIT   LA PROPRI T 

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Pr sident, vendredi dernier, la Chambre a d battu d'un amendement   la Constitution qui aurait constitutionnalis  le droit des Canadiens   la propri t . Le NPD a refus  que la question soit renvoy e   un comit  de la Chambre. Le NPD a refus  que cette question fasse l'objet d'une motion de d fiance, de fa on qu'on y donne suite. Bref, la Chambre et le pays tout entier doivent savoir que le NPD a manifestement refus  de garantir aux Canadiens le droit   la propri t .

Article 21 du R glement

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

ON DEMANDE LA MODIFICATION DE LA D CISION DU CRTC CONCERNANT LE MAT RIEL T L PHONIQUE

M. Neil Young (Beaches): Madame le Pr sident, en novembre 1982, le CRTC a d cid  de ne pas exiger que tous les t l phones r pondent   une norme technique garantissant la compatibilit  avec les appareils auditifs. En prenant cette d cision, le CRTC a manqu  une occasion en or de faire  uvre de pionnier dans le domaine des t l communications et de promouvoir les droits des personnes atteintes de surdit .

La possibilit  d'utiliser les t l phones est essentielle pour les 1.5 million de Canadiens qui sont atteints de surdit . La d cision du CRTC aura une incidence profonde sur les occasions d'emploi pour les malentendants et sur la possibilit  pour eux de communiquer avec leurs parents et leurs amis et avec la collectivit  en g n ral. Pour le malentendant, c'est  galement une atteinte au droit   l'ind pendance.

Le Conseil canadien de la coordination de la d ficience auditive, l'association canadienne des durs d'oreille et le club des durs d'oreille d'Ottawa ont demand , en pr sant une p tition au Cabinet, que la d cision du CRTC soit modifi e. Dans toutes ces situations, il est malvenu de laisser dresser un tel obstacle contre le droit des malentendants   l'utilisation universelle du r seau t l phonique et c'est inadmissible sur le plan public.

* * *

LE D SARMEMENT

ON APPUIE LE CONTR LE DES ARMEMENTS

M. Paul E. McRae (Thunder Bay-Atikokan): Madame le Pr sident, il y a un an, j'ai pris la parole devant 30,000 personnes rassembl es   Vancouver pour manifester en faveur du d sarmement nucl aire. La semaine derni re, 65,000 personnes ont particip    pareille manifestation. Vingt mille autres l'ont fait   Toronto et dans plusieurs autres localit s.

Au d but de l'ann e, un sondage Gallup a montr  que pr s de 60 p. 100 des Canadiens qui ont une opinion sur le sujet  taient contre les essais de missiles de croisi re.

La semaine derni re, un sondage Gallup men  aux  tats-Unis a montr  que 64 p. 100 des Am ricains  taient favorables   une suspension mutuelle et v rifiable de la course aux armements, y compris les essais d'armes nucl aires et de leurs syst mes de lancement, ce qui comprend les essais des missiles de croisi re. Au cours de la fin de semaine, les  v ques catholiques am ricains ont demand  que l'on cesse de fabriquer de nouveaux armements nucl aires, faisant  cho   la d claration des dirigeants des principales  glises canadiennes en d cembre dernier.

En 1984, les Canadiens et les Am ricains vont  lire un nouveau gouvernement. Peut-on douter que, des deux c t s de la fronti re, les gens voteront massivement contre les hommes politiques qui ne croient pas vraiment au contr le des armements?